

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
COMMUNE D'AYDAT

POLE AMENAGEMENT,
ATTRACTIVITE ET SOLIDARITE
DES TERRITOIRES

AMENAGEMENT DES ABORDS DU LAC D'AYDAT-RD90

REUNION PUBLIQUE
DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET



Aydat



UN LAC EMBLEMATIQUE A LA SITUATION STRATEGIQUE

REGION Auvergne Rhône-Alpes

DEPARTEMENT du Puy-de-Dôme

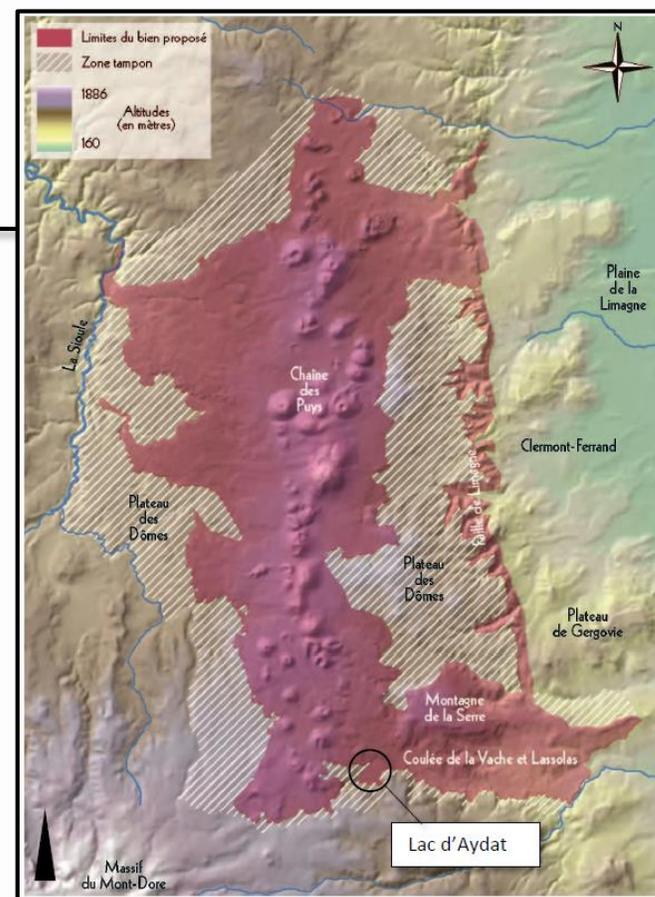
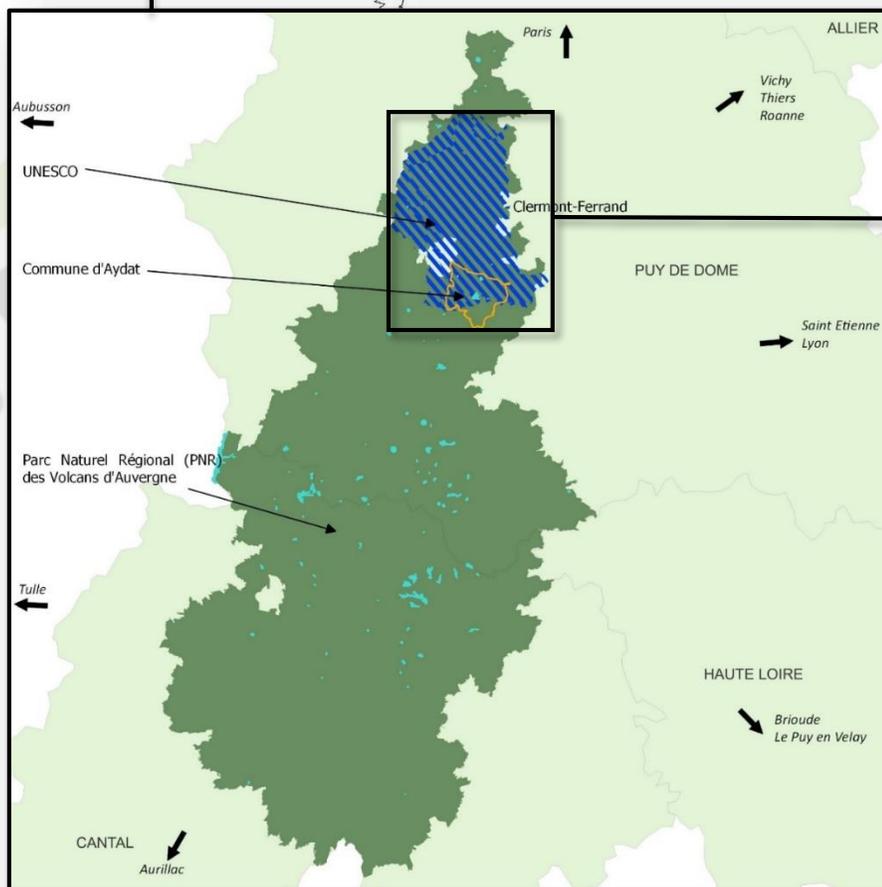
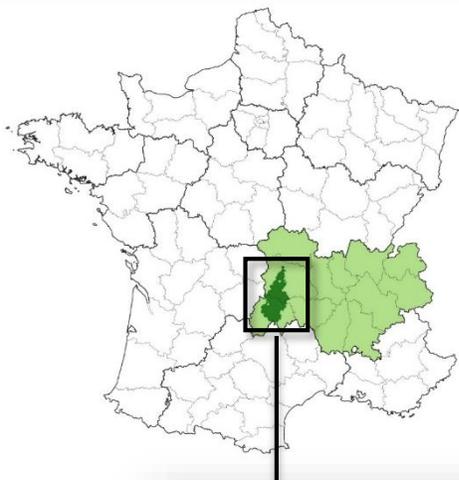
MOND'ARVERNE Communauté

PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

UNE PORTE D'ENTREE DU BIEN UNESCO « Chaîne des Puys – Faille de Limagne »

PERIMETRE DU LABEL GRAND SITE DE France « Puy-de-Dôme »

COMMUNE d'Aydat



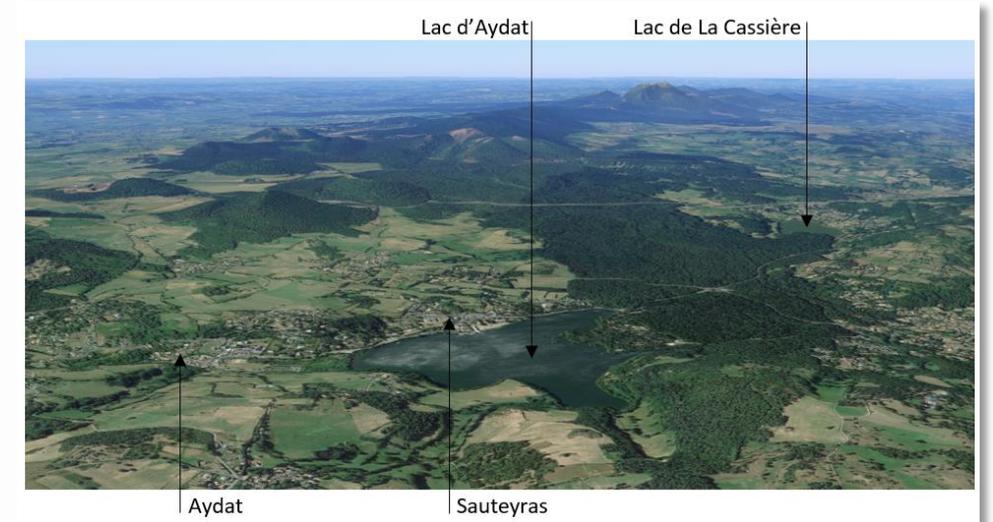
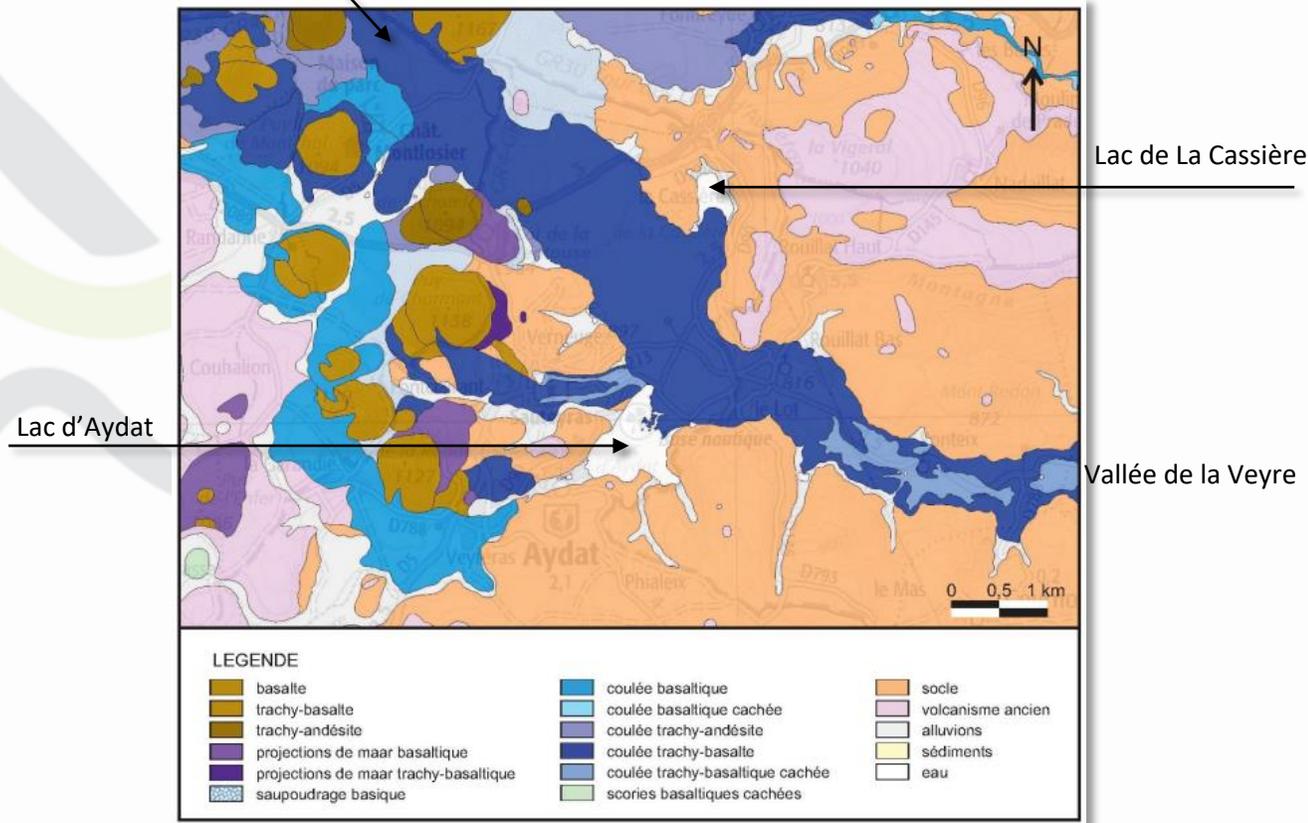
PLUS GRAND LAC NATUREL D'AUVERGNE

EXEMPLE PARFAIT DU LAC DE BARRAGE VOLCANIQUE

UN LAC ET SES RIVES, SITE INSCRIT DEPUIS LE 20/12/1945 POUR SES QUALITES PAYSAGERES

Coulée basaltique des puys de La Vachet et de Lassolas

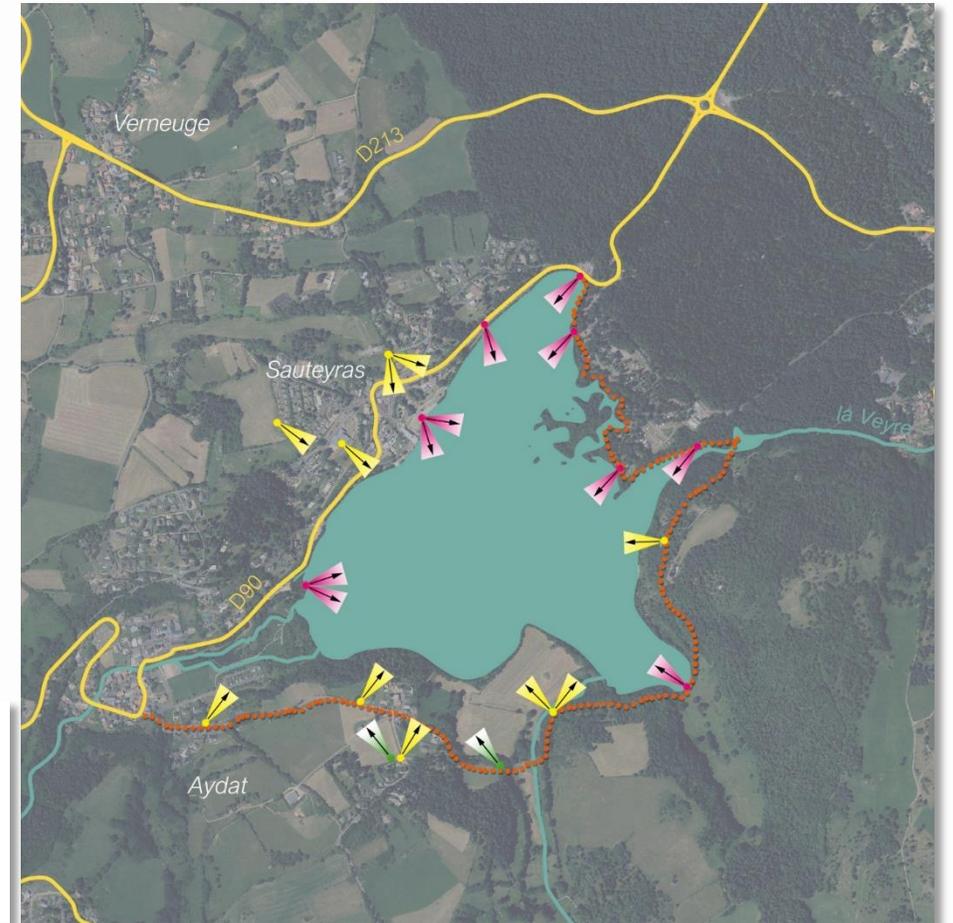
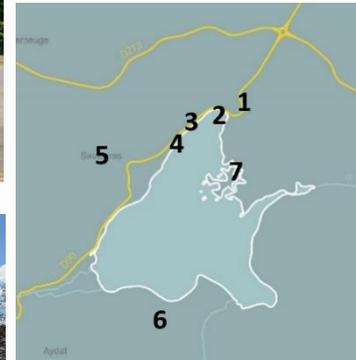
« Cheire d'Aydat »



UN LAC OFFRANT DES VUES DIVERSES, DONT CERTAINES CONFIDENTIELLES

DE NOMBREUSES VUES DIRECTES SUR LE LAC, MAIS PEU DE VUES SUR L'EXTÉRIEUR ET LE GRAND PAYSAGE, SI CE N'EST DEPUIS LE CHEMIN DU TOUR DU LAC À LA HAUTEUR DU HAMEAU DE PHIALLEIX AU SUD.

UN LAC EN QUASI-TOTALE IMMERSION DUE AU COUVERT BOISÉ ET À LA TOPOGRAPHIE QUI BLOQUENT LES VUES.

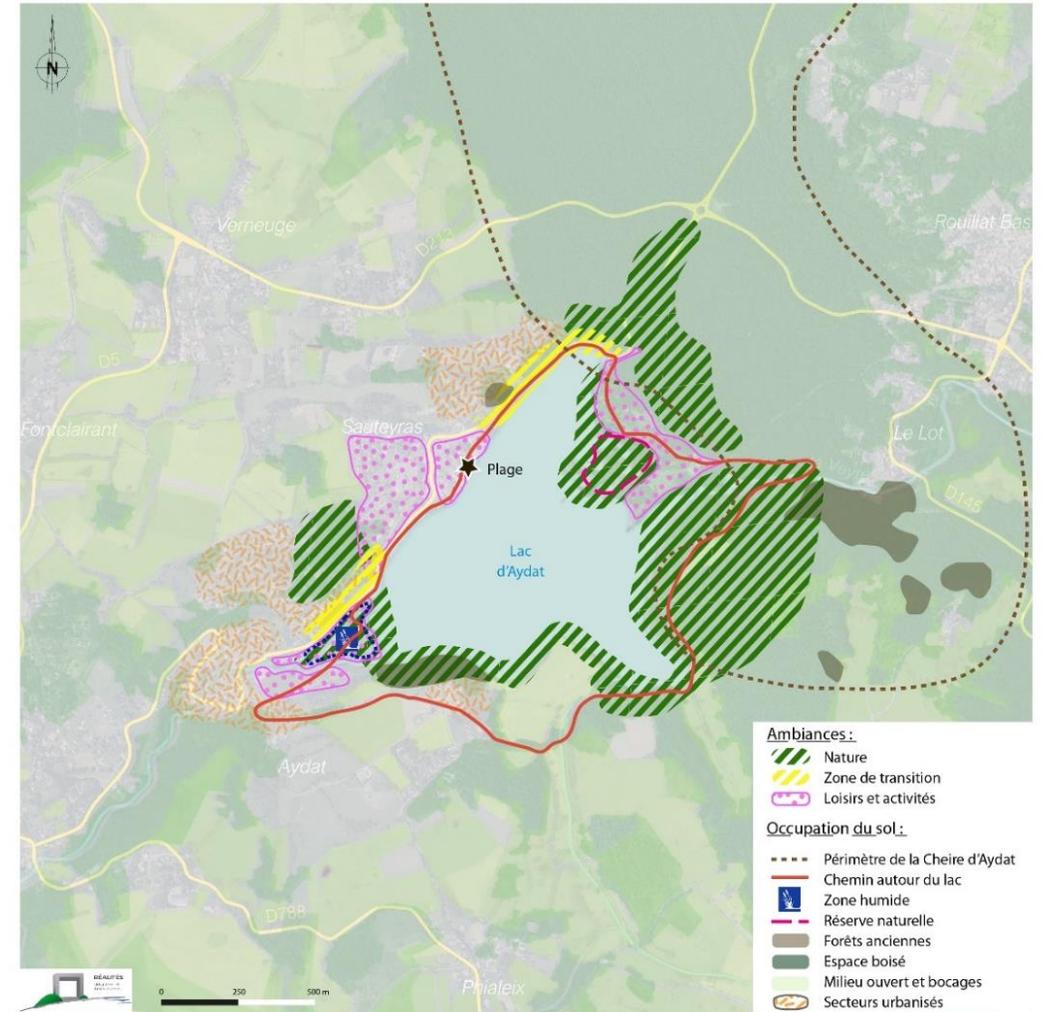


-  vues proches et rasantes
-  vues lointaines sur le lac
-  vues vers l'extérieur



UN LAC VIVANT ET HABITE

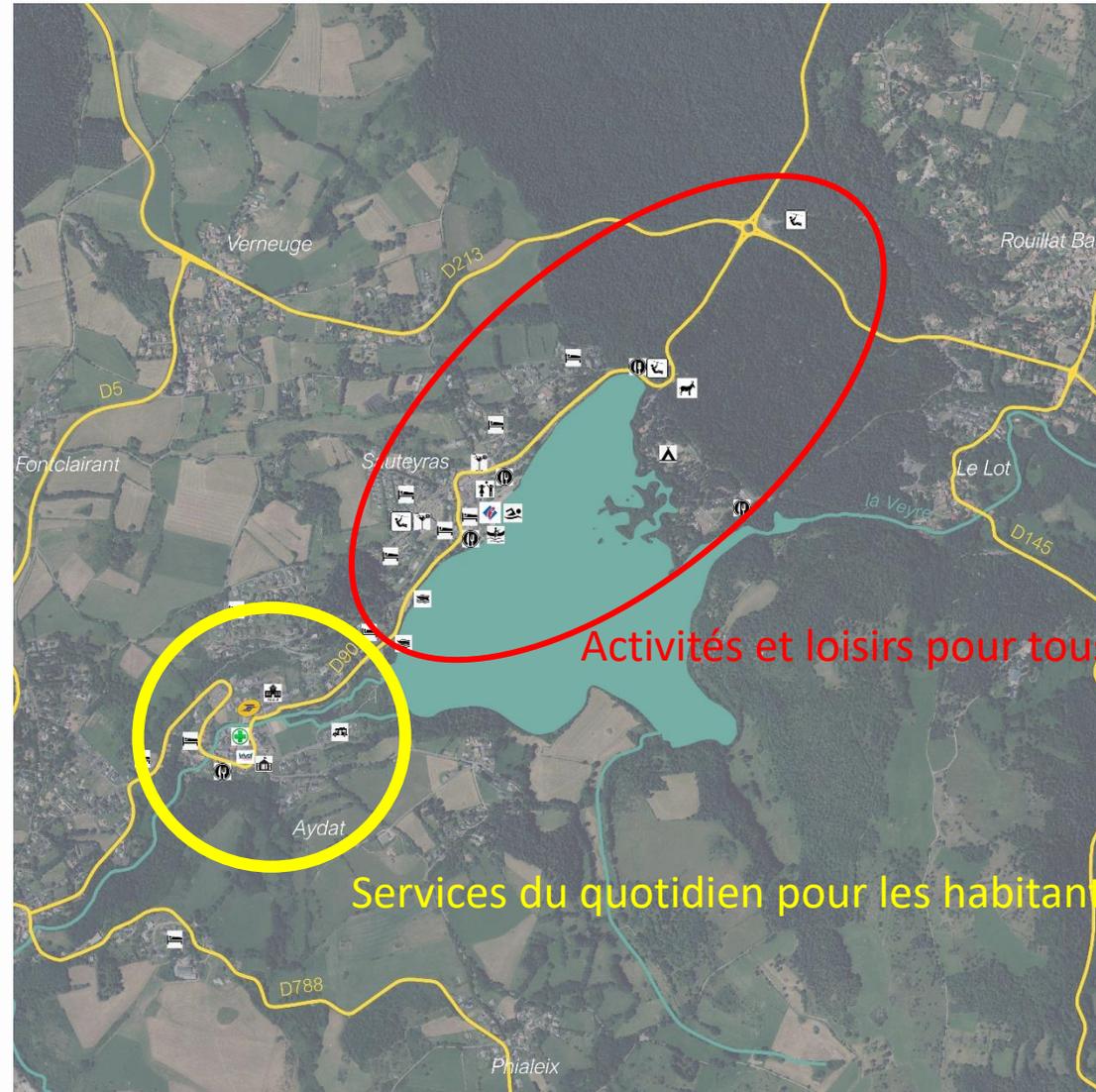
DEVOILANT DIFFERENTES AMBIANCES



UN LAC HABITE OFFRANT ACTIVITES ET SERVICES

ENTRE LE BOURG D'AYDAT ET SAUTEYRAS

-  Alimentation
-  Restauration
-  Bar
-  Hébergement
-  Camping
-  Aire de camping-cars
-  Activités nautiques
-  Baignade
-  Ponton / Mise à l'eau
-  Loisirs terrestres
-  Promenade à dos d'ânes
-  Jeux pour enfants
-  Office de tourisme
-  Poste
-  Ecole
-  Mairie
-  Services médicaux



UN LAC FACILE D'ACCES, QUI ATTIRE DE NOMBREUX VISITEURS



UN LAC PROPICE A LA BALADE...

ET DONT LA CONTINUITÉ DU CIRCUIT DE RANDONNÉE TOUT AUTOUR DU LAC, Y COMPRIS SUR LA PARTIE LA PLUS URBANISÉE, EST UN ATOUT MAJEUR POUR LE SITE



... MAIS UN BOULEVARD DU LAC PEU APAISÉ ET ACCUEILLANT

AUJOURD'HUI, CERTAINS SECTEURS SONT FORTEMENT IMPERMÉABILISÉS, PEU SÉCURISÉS ET VIEILLISSANTS.

- UN LARGE PROFIL DE VOIE
- UN TRAITEMENT TRÈS ROUTIER
- UNE FORTE PRÉSENCE DE LA VOITURE
- UN TROTTOIR PEU LARGE ET PEU SECURISE
- PAS DE MOBILIER POUR S'ASSOIR ET PROFITER DE LA VUE SUR LE LAC
- DES MATÉRIAUX DE SOL VIEILLISSANTS ET IMPERMÉABLES



UN LAC AMENAGE, A LA SIGNALÉTIQUE ET AU MOBILIER HÉTÉROCLITE

IMPACTANT FORTEMENT L'AMBIANCE DU SITE



UNE VOLONTE COMMUNE D'AMENAGEMENT, NEE D'UN CONSTAT PARADOXAL

Une ambiance que l'on attend **naturelle**

MAIS

une atmosphère finalement très (trop) **urbaine** et peu propice à l'apaisement

Un lieu de **fraîcheur**

MAIS

en confrontation avec des espaces imperméabilisés et **surexposés à la chaleur**

De **nombreuses vues** directes sur le lac

MAIS

souvent **obstruées par la voiture**, omniprésente, surtout en période estivale et les week-ends de beau temps.

Un site naturel **préservé**

MAIS

des usages (activités, stationnement...) **peu maîtrisés**, sources de conflits et nuisant fortement à la qualité du site et à la qualité de vie

La possibilité de faire **le tour du lac**

MAIS

des discontinuités dans les ambiances qui **nuisent à la qualité de la promenade** (circulation, véhicules en stationnement, vues obstruées, cheminement peu confortable...).

Un mobilier qui devrait s'inscrire dans le site

MAIS

qui ne présente aucune uniformité, ni identité du site et **qui banalise les lieux**

Une **signalétique** qui devrait informer

MAIS

trop abondante, vieillissante, en mauvais état, dévalorisante pour le site, rendant difficile l'information

LES ENJEUX MIS EN PERSPECTIVES



1 - *Paysage intime, presque secret de la forêt*

Maintien du caractère forestier : aménagements légers s'adaptant à l'esprit des lieux.



2 - *Paysage de découverte et d'ouverture sur le lac*

Conservation des vues, du maintien d'espaces ouverts, de mise en scène de la promenade pour composer un paysage « balnéaire » de bord de lac.



3 - *Paysage touristique*

Requalification des espaces publics et de sécurisation des flux, pour mieux intégrer les différents aménagements, services et constructions pour affirmer un lieu d'accueil, de loisirs et d'activités.



4 - *Paysage de transition entre Sauteyras et le bourg d'Aydat*

Maintien des vues sur le lac, poursuite du cheminement doux.



5 - *Paysage habité du bourg*

Mise en valeur des espaces publics, des édifices et du cadre de vie des habitants, poursuite du cheminement doux et sécurisation des flux.



LE PARTI PRIS D'AMENAGEMENT : MIEUX VIVRE LE LAC

DEFINIR DES AMENAGEMENTS PERMETTANT A CHACUN (HABITANTS, COMMERCANTS, VISITEURS, ...) DE **PROFITER PLEINEMENT DU LAC** ET DE SES ABORDS

FACILITER L'AGREMENT DU BOULEVARD DU LAC POUR LES PIETONS ET LES MOBILITES DOUCES : **UNE « TERRASSE » APAISEE ET VEGETALISEE SUR LE LAC**

SAISIR L'OPPORTUNITE QUE REPRESENT LE SITE DE L'ANCIENNE COLONIE POUR **FAVORISER UN STATIONNEMENT TOURISTIQUE DEPORTE**

UNE REFLEXION A GRANDE ECHELLE JUSTIFIANT LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES USAGERS



UNE REFLEXION A GRANDE ECHELLE : DES SECTEURS STRATEGIQUES A AMENAGER

Abords Mairie / Ecole

Liaison Sauteyras/Aydat

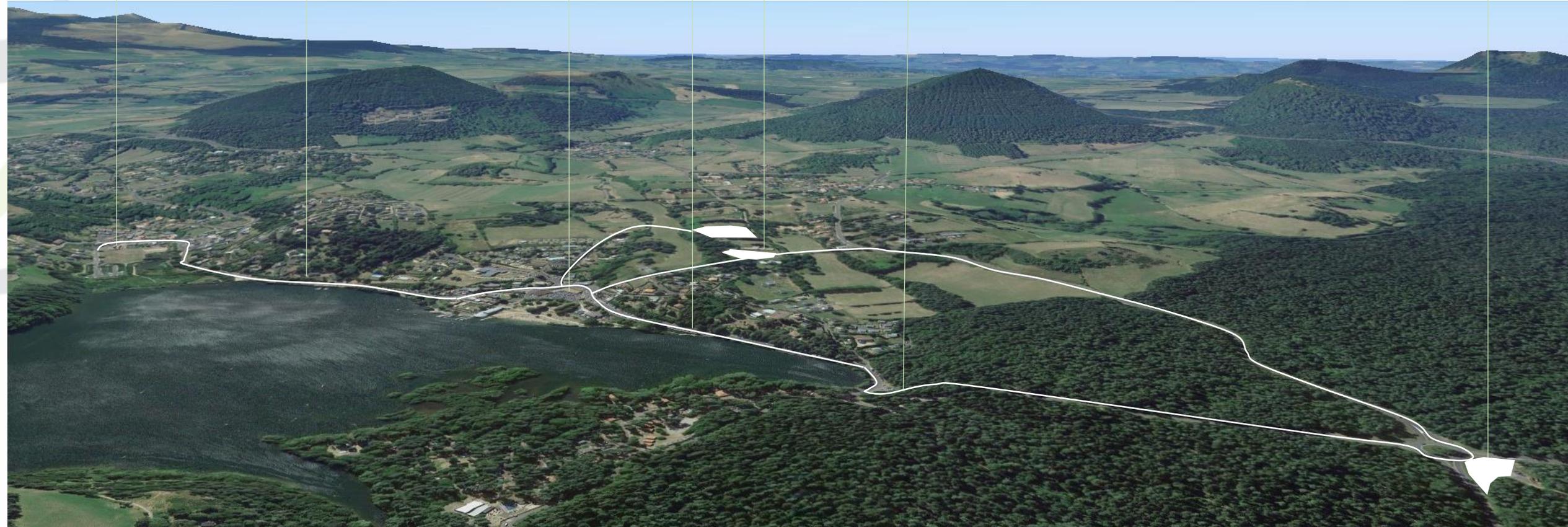
Extension plage

Boulevard du lac

Parking du Lac

Virage des ânes

Giratoire des Treize vents

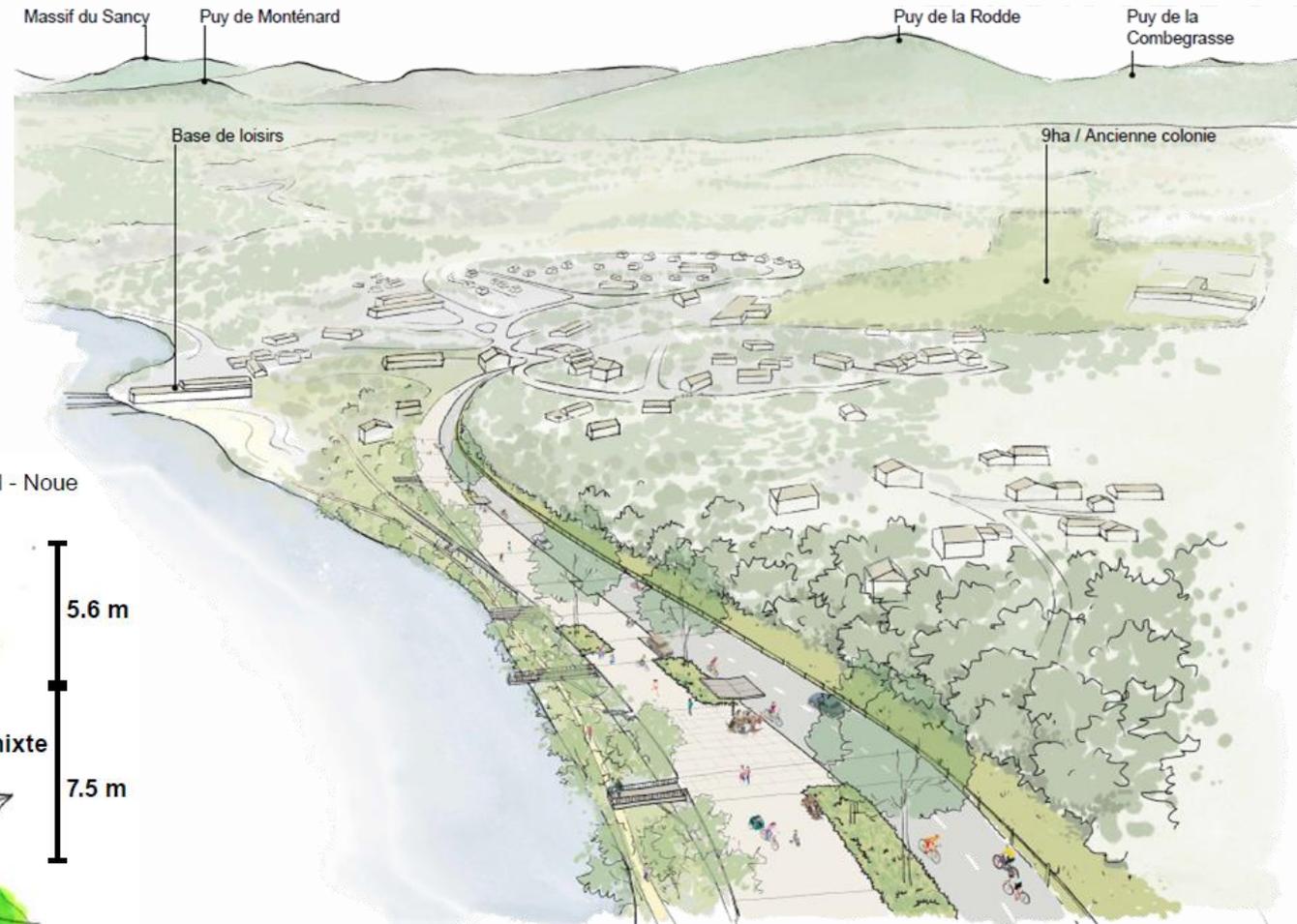


LA « TERRASSE DU LAC » COMME ELEMENT PHARE DU PROJET

PARTI-PRIS : UNE « TERRASSE » SUR LE LAC APAISEE ET VEGETALISEE

Sur une longueur de 500 m et une largeur moyenne de 14 m, la place du piéton sur le boulevard peut passer de 18% à **54%**

Aménager une « terrasse » ouverte et paysager sur le lac offrant des espaces de pause et de contemplation, ouverte aux piétons et aux cycles



LA « TERRASSE DU LAC » COMME ELEMENT PHARE DU PROJET



Images références

LA « TERRASSE DU LAC » COMME ELEMENT PHARE DU PROJET

UN PRINCIPE DE VOIRIE MIXTE (VOITURES/CYCLES)



Vues projetées : principe d'aménagement

LE VIRAGE DES ANES, UNE ACCROCHE PAYSAGERE EN PORTE D'ENTREE SUR LE LAC

UNE SCENARISATION DE LA DECOUVERTE DU LAC DANS LA POURSUITE DU CHEMINEMENT EXISTANT



PARTI-PRIS : LA VALORISATION DE L'ARRIVÉE SUR LE LAC

Aménagement d'un vaste espace paysager sur l'actuel zone de stationnement

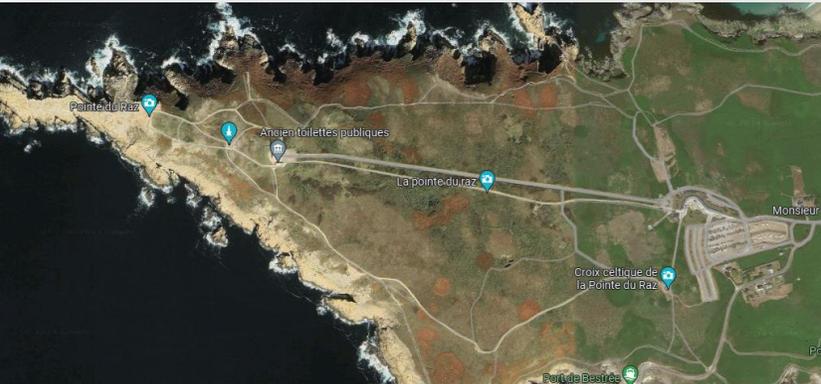


Vue projetée : principe d'aménagement



UN STATIONNEMENT TOURISTIQUE DEPORTE

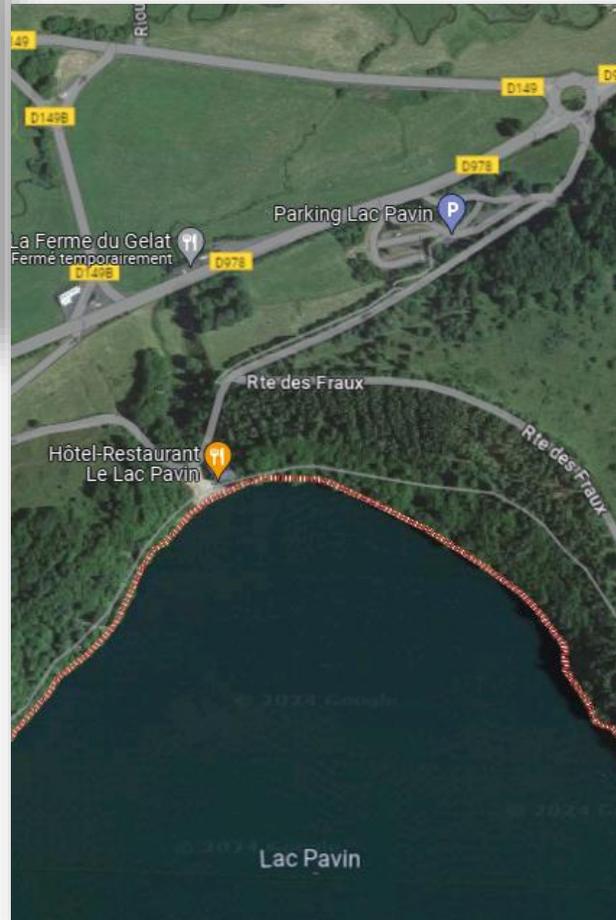
PARTI PRIS : ACCUEILLIR MIEUX, DANS LE RESPECT DU SITE



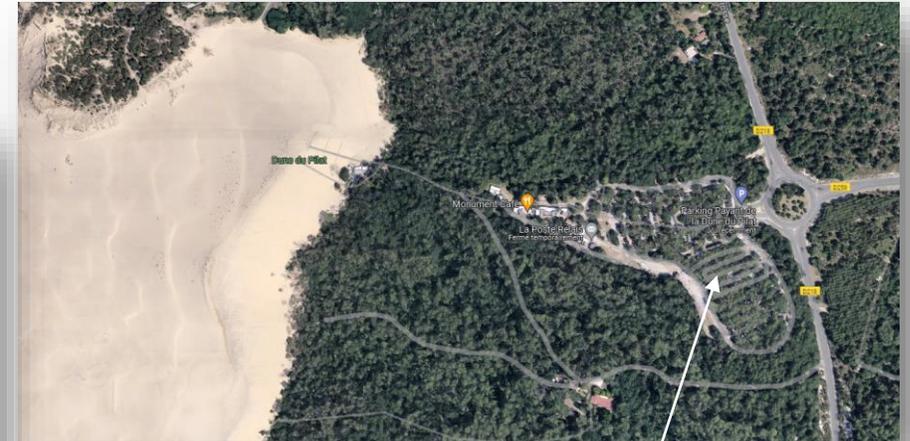
La Pointe du Raz : distance parking/pointe ~1,70 km



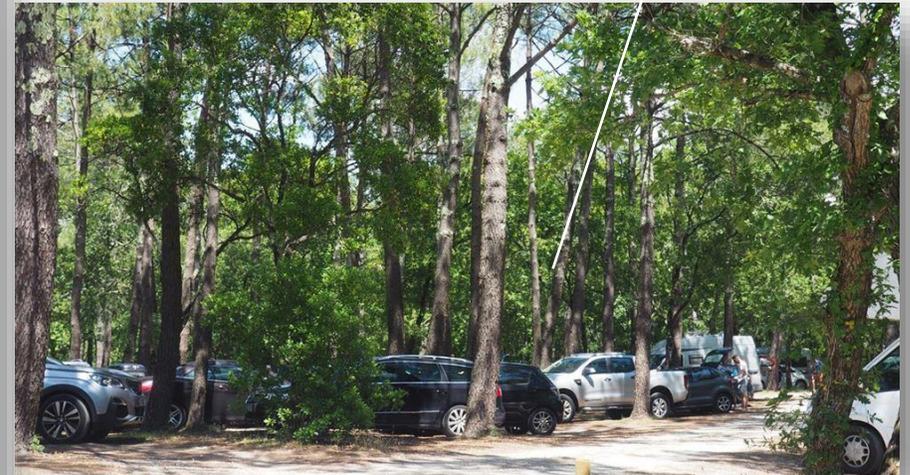
Le Pont du Gard : ~800m



Le lac Pavin : ~500m



La Dune du Pilat : ~600 m



UN STATIONNEMENT TOURISTIQUE DEPORTE

UNE OPPORTUNITÉ : LE SITE DE L'ANCIENNE COLONIE

Un site permettant un stationnement paysager intégré et une découverte « par le haut » du lac.

Favoriser l'aménagement de stationnements en partie Nord du site.

Conforter et compléter les structures végétales existantes.

Ouvrir la réflexion sur la fermeture à la circulation (sauf riverains) de la partie sud de la Rue Beau-Site en période estivale.



UN STATIONNEMENT TOURISTIQUE DEPORTE

UNE OPPORTUNITÉ : LE SITE DE L'ANCIENNE COLONIE



Un accès sécurisé par la Rue Beau-Site depuis la RD213

Un traitement à haute qualité paysagère, marquant l'appartenance du site au bien Unesco.

Valorisation de la notion de Porte d'entrée sud de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne.



Images références

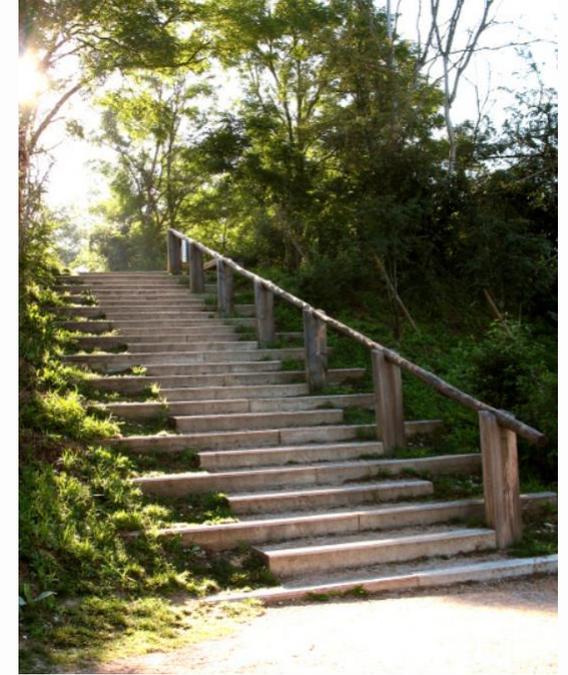


UNE DECOUVERTE PIETONNE ET LUDIQUE DU LAC



Valoriser un cheminement déjà existant

Développer l'idée d'un cheminement ludique et sportif.



Images références



Mise en valeur de la vue sur le lac : proposition



ENJEU : LA FREQUENTATION ET L'ACCUEIL DES VISITEURS

Poursuivre la mise en valeur des abords du lac en œuvrant à la désimperméabilisation du site et à la réduction des ilots de chaleur.

Renaturation de la zone de stationnement.

Renouvellement des équipements dédiés aux loisirs.

Réfection de la plage publique et de la zone dédiée à l'école de voile.



REQUALIFICATION DU SITE TOURISTIQUE DE SAUTEYRAS



Images références

Connexion avec
le Parking du Lac



Images références



LA CONTINUITE DU CHEMINEMENT PIETON VERS LE BOURG

POURSUITE DU PRINCIPE DE VOIRIE MIXTE, AVEC STATIONNEMENT LONGITUDINAL



Vue projetée : principe de réaménagement du parking vers La cocotte bleue



Vues projetées : principe d'aménagement



Images références : principe de valorisation d'un point de vue sur le lac / scénarisation



LES ABORDS DE LA MAIRIE ET DE L'ÉGLISE

POURSUITE DE LA VALORISATION PAYSAGÈRE DES ESPACES



Images références



Vue projetée : principe d'aménagement



AMENAGEMENT DES ABORDS DU LAC D'AYDAT-RD90

REUNION PUBLIQUE
DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET



MERCI POUR VOTRE ECOUTE !
LA PAROLE EST A VOUS !

